

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	41

N° 45/2017

OBJET : Budget récompense pour le concours TLC et Piles organisé dans les écoles du territoire

L'an deux mille dix-sept et le 07 mars à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 28 février 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Floréal MUNOZ, François NOWAK, Daniel ONEDA, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Carole LAFUSTE, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Monsieur Jean-Pierre BASTIANI donne procuration à Madame Joëlle TEISSIER, Madame Sylvie BOUTILLIER à Madame Nadine BARRE, Madame Anne FIGUEROA à Monsieur Alain RIVELLA, Madame Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à Monsieur Serge DEMANGE, Madame Danielle TENSA à Monsieur René AZEMA.

ABSENTS : Madame Marie-Christine BERDOU-ESCOURROU, Messieurs Bertrand COURET, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGILOLO, René PACHER, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le président rappelle qu'afin de satisfaire aux objectifs de tri et de prévention en termes de déchets, il est nécessaire d'effectuer des opérations sur le territoire impliquant la jeune génération qui effectuera le tri et les bons gestes dans les années à venir.

A ce titre, des concours sont régulièrement proposés dans les écoles grâce à l'action des ambassadrices tri et prévention de la communauté de communes. Sous la forme d'un jeu, des familles entières participent à cet effort de tri.

Des concours de récupération de textiles, piles ou petits D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques) permettent, par exemple, d'effectuer des économies directes sur la collecte et surtout le traitement de déchets qui non triés auraient dû être incinérés, sans compter la nocivité de certains déchets comme les piles qui polluent si elles ne sont pas triées.

Un concours a été organisé en 2016 auprès des écoles Saint-Paul d'Auterive, Caujac, Esperce, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrace Dieu, Mauressac, Le Vernet, Puydaniel et Saint-Joseph à Miremont.

L'école gagnante est celle d'Esperce. Il est proposé de la récompenser par un spectacle intitulé « Son Vrai Visage » abordant la thématique du tri, de la réduction des déchets et des économies d'énergie, pour un budget de 550.05 € TTC. Ce spectacle étant proposé pour environ 90 enfants, et l'école d'Esperce n'en ayant que 18, il est proposé d'y faire participer également l'école de Caujac, arrivée deuxième du classement.

Considérant l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

APPROUVE la récompense au concours TLC-Piles organisé dans les écoles du territoire sous la forme d'un spectacle intitulé « Son Vrai Visage » pour les écoles d'Esperce et de Caujac,

CHARGE Monsieur le Président de porter la somme de 550.05 euros TTC au budget de la communauté de communes pour financer le spectacle.

Fait et délibéré à la salle du Conseil du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS